

## **AGENDA 2008/2009 POUR ÉCOLE DE DANSE ANY LEVASSEUR**

<b>Février 28 au Mars 8 (incl.)</b>	<b>Semaine de relâche : École de danse fermée.</b>
<b>Avril 10 au 13 (incl.)</b>	<b>Congé pour la Fête de Pâques : École de danse fermée</b>
<b>Mars</b>	Vente de billets pour le spectacle de fin d'année au Centre Culturel.
<b>Avril</b>	Prise de photos (dates à déterminer)
<b>Mai 2 (samedi 9h)</b>	<b>Enchaînement</b> pour le spectacle de tous les groupes. Au local de danse CCDS.
<b>Mai 12 (mardi 17h30)</b>	<b>Générale</b> pour le spectacle de tous les groupes. Au Centre Culturel, porte arrière.
<b>Mai 17 (dimanche 19h)</b>	<b>Spectacle</b> au Centre Culturel pour tous les groupes. Au Centre Culturel, porte arrière.

**Il y aura pour chacun de groupes, des pratiques sur scène au Centre Culturel qui s'ajouteront à ces dates (une feuille suivra ce mémo).**

- *Merci d'être venus en grand nombre à la Fête de Noël, cette journée encourage et motive les élèves à performer pour le spectacle de fin d'année, c'est une belle expérience de scène;*
- *Merci à tous ceux et celles qui ont acheté ou vendu des tartes et tourtières, vous participez au succès du spectacle de la fin d'année,*
- *Le spectacle final approche et la place de chacun est importante pour faire une réussite de celui-ci, donc c'est très important d'assister régulièrement à chacun des cours...*

## **Petit rappel de certains règlements pour bien commencer l'année:**

1. Tenue vestimentaire requise :
  - Danses créatives 1, 2 et 3 : Maillot noir à bretelles et souliers de gymnastique noirs
  - Pré-Jazz et tous les autres cours : Unitard court noir (ou maillot noir à bretelles avec cuissard noir), pieds nus.  
(Aucun chandail avec manches et aucun pantalon large ne sera toléré. Tout ajout devra être de couleur uni foncé).
2. En tout temps, les cheveux longs doivent être attachés et dégagés du visage s'ils sont courts. Le cou doit être visible.
3. a) Par mesure de sécurité, il est interdit de porter montre, chaîne, bague et bracelet pendant les cours.  
b) La gomme et toute forme de nourriture sont interdites dans le local de danse. Il est permis d'apporter de l'eau seulement.
4. Il est important d'arriver 5 à 10 minutes avant le début des cours afin que l'élève soit prêt et ainsi nous permettre de commencer à temps. Cette période se veut favorable pour la mise en condition de l'élève il est donc interdit de crier et de courir.
5. Les retards et absences répétitifs seront sanctionnés : **renvoi à la 3e absence durant une session.**
6. Il est **obligatoire d'être présent(e)** pour l'enchaînement et la générale pour pouvoir faire le spectacle de fin d'année.
7. Les journées **de tempête**, si les écoles de la « Commission Scolaire des Chênes » sont fermées, nous le sommes aussi.

## **COMITÉ BÉNÉVOLE :**

En vue du spectacle, nous sommes à la recherche de personnes intéressées à donner un peu de leur temps pour nous aider ex : costumes, surveillance des élèves, etc... Si vous êtes intéressées, prière de contacter une des personnes ci-dessous.

Any Levasseur : 819-477-0272 (directrice)    Courriel : [ecole\\_danse\\_any@sympatico.ca](mailto:ecole_danse_any@sympatico.ca)  
Manon Bélanger : 819-475-0445  
Julie Bélisle : 819-395-4495  
Estelle Chagnon : 819-478-5936  
Jocelyne Cormier : 819-477-2201  
Kathleen St-Louis : 819-395-5278